

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 Décembre 2018
CO 175 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Pascal BONVALOT, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Charles VALLET, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Alain LABBEZ, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Josiane SCARABOTTO, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 73
Votants : 84

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Dominique BONNET (Vice-Président) à Jean-François GAILLARD, Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, André PROST à Claude ROMANET, Laetitia DOS SANTOS à Bernard DODANE, Sylvain BENETRUY à Jean-Luc BROCARD, Jean-Jacques DE VETTOR à Jacky REVERCHON, André JOURD'HUI à Danièle CARDON, Yann PINGUAND à Christian PROST, Adrien LAVIER à Marie-Thérèse BROCARD, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Eric TOURNEUR à Charles VALLET, Pascal DROGREY à Alain LABBEZ, Marie-Ange CAPRON à Josiane SCARABOTTO, soit 4 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Daniel DURET, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Rémy VIENNET, Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Frédéric LAMBERT, Laurent MENETRIER.

Etaient absents : André VIONNET, Anne DE ZAN, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Nelly BUYS, Bernard LAUBIER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Madame Valérie PAQUIEZ.

Convocation faite le : 12 décembre 2018

Objet : Demande de subvention « Les Musicales du Revermont ».

VU le projet « Les Musicales du Revermont » : manifestation itinérante créée en 2014 pour faire découvrir à la fois des musiciens de renommée internationale, la gastronomie et les lieux emblématiques du patrimoine jurassien, la programmation se circonscrit dès 2016 au territoire d'Arbois Poligny Salins. Le festival 2019 prévu les 19, 20 et 21 juillet se décline en 2 concerts à Arbois (ancien Tribunal et Eglise St-Just), un concert à l'Hôtel de ville ou à la Collégiale de Poligny, 2 concerts à Salins à la Salle Notre-Dame ;

Le budget global de l'opération s'élève à 29 000 €, 2000 € sont demandés à la ville de Salins, 1000 € à la ville d'Arbois et 800 € à la ville de Poligny, au prorata du nombre de concert programmé sur chacune des trois communes.

VU la demande de subvention à la CCAPS par l'association « Les Estivales du P.A.S. (Poligny Arbois Salins) » pour le financement du festival « Les Musicales du Revermont » pour un montant de 5 000 euros ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 Décembre 2018
CO 175 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Demande de subvention « Les Musicales du Revermont ».

VU l'avis favorable de la Commission Tourisme et Culture du 28 Novembre 2018 pour l'attribution d'une subvention de 2500 euros ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
Par 80 voix pour et 4 abstentions,

1 / DECIDE d'attribuer à l'association « Les Estivales du P.A.S. (Poligny Arbois Salins) » une subvention de 2500 €, exercice budgétaire 2019 ;

2/ DIT que des crédits suffisants seront prévus au BP 2019.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président

Michel FRANCONY

